Saint-Maurice Info

www.ville-saint-maurice.com

Janvier 2009

> 2009 : une année importante pour notre environnement

Edito

En ce début d'année 2009, je vous adresse au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel des vœux chaleureux de bonne et heureuse année pour vous même et les vôtres. Ma pensée personnelle va plus particulièrement à celles et ceux qui sont dans la peine, les difficultés ou la maladie. Puisse 2009 leur être une année plus douce.

Malgré la crise financière qui nous frappe, avec son triste lot de conséquences, nous devons garder l'espérance d'un monde meilleur. L'argent roi, les extrémismes de toute sorte, le manque de respect pour la nature qui nous accueille, tout cela a engendré des dérèglements, des conflits, des catastrophes qui frappent en premier lieu les plus faibles, mais à terme, nous menacent tous aussi que nos enfants.

Dans ce contexte notre Ville doit, plus que jamais, être solidaire envers tous ceux qui supportent les conséquences de cette crise. Nous voulons également porter les projets d'avenir qui feront de St Raphaël la Ville où il fait bon vivre et se retrouver.

Votre confiance nous est précieuse, pour assurer pleinement notre mission.

Que cette année 2009 ouvre des perspectives plus sereines pour notre monde. Qu'elle vous apporte, bonheur, joies et espérance, à chacune et à chacun.

très Cordialement

Votre Maire.

Qui doit déneiger les rues et trottoirs de la ville ?

Tout au long de l'hiver, les services municipaux veillent à l'entretien des rues. La Ville s'était préparée à ces chutes de neige. Dès les premiers flocons, les équipes des services techniques étaient sur le terrain dès 4 h du matin pour assurer la sécurité de vos déplacements. À ce jour, plus de **7 tonnes** de sel ont été déversées sur la voirie.

En cas de neige ou de verglas, si la Ville assure le sablage des voies publiques, les habitants sont tenus quant à eux de déneiger devant leur domicile pour permettre le passage des piétons.

Il neige, il gèle... Pensez à déneiger le trottoir devant votre domicile ! C'est une obligation légale et c'est votre responsabilité.

En règle générale, vous devez : racler et balayer votre partie de trottoir ou de chaussée au droit de votre propriété, jeter du sable ou du sel (du gros sel de cuisine conviendra) afin d'éviter la formation de verglas. Les propriétaires d'immeubles, propriétaires de pavillons, syndicats de copropriétaires et commerçants peuvent voir leur responsabilité civile et même pénale engagée lorsqu'un piéton se blesse en glissant sur le trottoir gelé devant l'immeuble ou le magasin.

Attention, le monoxyde de carbone tue !

En France chaque année, environ 5 000 personnes sont victimes d'une intoxication au monoxyde de carbone : 1000 d'entre elles doivent être hospitalisées, ces accidents pouvant laisser des séquelles à vie, 100 en décèdent. À la suite de l'accident dramatique qui a entraîné le décès d'un enfant de 6 ans en mars 2008 dans un logement situé à Saint-Maurice, Christian Cambon a déposé une proposition de loi visant à rendre obligatoire l'installation de détecteurs de monoxyde de carbone dans tous les lieux d'habitation. La proposition de loi du Sénateur-Maire vise également à initier de larges campagnes de communication et d'information sur les dangers de ce gaz mortel.

Qu'est ce que le monoxyde de carbone (CO) ?

Le monoxyde de carbone est un gaz invisible, inodore, toxique et mortel. Il agit comme un gaz asphyxiant très toxique qui prend la place de l'oxygène dans le sang. Il provoque maux de têtes, nausées, fatigue et dans les cas les plus graves le coma voire le décès. En moins d'une heure, ce gaz peut s'avérer mortel.

Quels sont les appareils qui peuvent dégager du monoxyde de carbone ?

Tous les appareils qui fonctionnent avec une énergie combustible comme le bois, le charbon, le gaz (naturel, butane, propane), l'essence, le fuel, l'éthanol. Il peut s'agir : d'appareils de chauffage, de production d'eau chaude, de décoration ou de bricolage, d'une cuisinière, d'un appareil de chauffage d'appoint, de poêles ou convecteurs, de moteurs de groupe électrogène, de cheminées et d'inserts.

Des recommandations essentielles :

- Aérez votre logement.
- Ne bouchez jamais les entrées d'air.
- Respectez les consignes d'utilisation des appareils à combustion indiquées dans le mode d'emploi par le fabriquant.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.
- N'utilisez pas les chauffages d'appoint en continu. Ces appareils ne doivent fonctionner que par intermittence.

Nouveaux et pratiques, les parkings pour deux roues !

Depuis décembre dernier, une nouvelle signalétique vous invite à garer votre deux roues sur des emplacements qui leurs sont réservés.

18 parkings deux roues ont été mis en place sur la Ville :

> Face au 10, rue Jean Renoir
> Face au 19, rue Paul Verlaine
> 3, rue Paul Verlaine
> 2, rue Fragonard
> 21, rue des Epinettes
> 13 et 46, rue Adrien Damalix
> Face au 29 ter, rue du Val d'Osne
> Face au 41, rue du Val d'Osne
> 59, av Delattre de Tassigny
> Parking de l'Abreuvoir
> Face à la mairie
> Parking de l'échangeur
> Parking des Canadiens
> Rue du Maréchal Leclerc (sous l'échangeur)
> 123, rue du Maréchal Leclerc
> Parking Biguet
> Face au 9, rue Aristide Briand

Les voeux du Maire

Malgré la crise : pas d'impôts nouveaux en 2009

Le 6 janvier dernier, l'Espace Delacroix a accueilli les Mauritiens et les partenaires de Saint-Maurice, pour les traditionnels vœux de la municipalité. Près de 1000 personnes s'y sont retrouvées. Louis Manchon, Maire honoraire de Saint-Maurice, Michel Herbillon, Député-Maire de Maisons-Alfort, Jean-Marie Brétillon, Maire de Charenton-le-Pont, de nombreux parlementaires et élus du département étaient également présents. Christian Cambon, Sénateur-Maire de Saint-Maurice, a remercié les Mauritiens de la marque de confiance qu'ils lui ont témoignée ainsi qu'à sa liste lors des élections de mars dernier. *« J'ai été très heureux que deux électeurs sur trois m'accordent leur confiance pour ce nouveau mandat. »*, a t-il déclaré.

En 2008, la Ville a investi pour l'avenir et amélioré ses équipements. Un nouvel espace des Arts et des Sports abritant le conservatoire Olivier Messiaen ainsi que la nouvelle salle des sports le Verseau, la réhabilitation des cours de tennis et la transformation du square Jean Biguet en un parc magnifique embellissent le cadre de vie et préservent l'environnement. Cette année 2008, s'est achevée dans un climat international de crise économique difficile. Aider ceux qui en ont le plus besoin et investir dans des projets, seront les axes forts de l'action municipale en 2009.

« Je voudrais vous rassurer sur la santé financière de la Ville. Alors que plus de 50 communes de notre importance sont en cessation de paiement pour avoir contracté des emprunts à taux variables, nous, nous sommes restés vigilants et n'avons souscrit qu'à des emprunts à taux fixe. Mais, en plus, notre gestion rigoureuse a fait de notre ville l'une des moins endettées du Val-de-Marne. La moyenne d'endettement par habitant et par an, étant de plus de 800 €, notre ville n'a que 49 € de dettes par habitant, à rembourser. ***« Il n'y aura pas d'augmentation du taux d'impôts locaux pour 2009 »***, a annoncé Christian Cambon.

> Protéger et aider ceux qui en ont le plus besoin

Solidarité

Les moyens financiers du CCAS ont augmenté de 60 % depuis 2005 pour les secours d'urgence.

Emploi

La solidarité passe par une forte mobilisation pour les demandeurs d'emploi avec un Espace Emploi entièrement rénové, en partenariat avec Charenton. La création du nouveau club des chefs d'entreprises de Charenton-Saint Maurice permet également de rassembler toutes les énergies en matière d'emploi sur le territoire.

Petite enfance

Sans attendre la réalisation d'une cinquième crèche actuellement à l'étude, le CCAS va mettre en place une aide financière aux familles ne disposant pas de place en crèche. Cette aide débutera dès l'automne 2009 en faveur des familles les plus modestes.

Personnes âgées

Dans un cadre intercommunal Charenton-Saint Maurice, un système de transport à la carte sera instauré en faveur des personnes âgées qui rencontrent des difficultés pour se déplacer.

Logement

Malgré un contexte extrêmement difficile, la Ville veut tout mettre en œuvre pour que plus de logements soient accessibles à toutes les familles qui le demandent. L'immeuble du 26 rue du Maréchal Leclerc, que la Ville rénove en partenariat avec Expansiel, a permis à la Ville d'attribuer 80 % des logements de ce bâtiment. Cette solidarité ne s'exerce pas sur le seul territoire de notre ville. *« Ainsi lorsque j'ai appris, comme vous avec stupeur, que plus de 200 SDF vivaient au coeur du bois de Vincennes dans des abris de fortune, j'ai considéré que mon devoir de Président du Conseil d'Administration de l'Hôpital Esquirol était de faire ouvrir une vingtaine de lits. Des lits destinés à accueillir au moment des grands froids ceux qui nécessitent un accompagnement médicalisé »* a précisé Christian Cambon.

Jeunesse

L'AJIL va être **entièrement réaménagée** et proposera de nombreuses activités ludiques et des formations qui passionneront les jeunes Mauritiens.

Christian Cambon a remis à Madame Roy-Sanchez, Directrice de l'Hôpital National de Saint-Maurice, un chèque de **6 665 €**, recette de la collecte sélective de verre au profit des enfants hospitalisés à l'Hôpital National de Saint-Maurice.

Éducation

La Ville veut investir dans les conditions d'accueil des écoliers singulièrement à l'école du Centre. Dans cette école des travaux importants d'insonorisation commenceront dès cette année. De même la Ville continuera à accompagner l'État dans deux initiatives positives : le soutien scolaire pendant les vacances et la pose méridienne, essentiels à la réussite de nos enfants les plus en difficultés ; et l'organisation de l'accueil des enfants les jours de grève afin de faciliter la vie des parents.

Saint-Maurice, solidaire avec les enfants d'Ankasina

Si la crise mondiale touche Saint-Maurice, elle touche plus fortement les pays en voie de développement. C'est pour cette raison que la Ville continuera à aider le Centre Bétania d'Ankasina, situé dans les banlieues les plus déshéritées de Tananarive à Madagascar. *« Grâce à votre contribution de cinquante centimes d'euros par habitant et par an, il nous est possible d'aider à nourrir chaque jour 500 enfants malgaches parmi les plus pauvres. »* a expliqué le Maire.

Dynamiser le commerce local

L'inquiétante dégradation du commerce local incite la Ville à anticiper dès 2009 avec la rénovation du marché Emile Bertrand grâce à l'intercommunalité. Le marché va connaître une réhabilitation profonde tout en respectant l'intégrité de son architecture. Pour les habitants du quartier de la Gendarmerie, 2009 sera marquée par l'ouverture d'une mini superette de proximité qui rendra bien des services à tout le quartier qui ne possède pas de commerce de proximité.

Sauvegarde du patrimoine

L'église communale Saint-Maurice retrouvera toute sa splendeur. Rien n'avait été fait depuis plus de 50 ans pour l'entretenir. Grâce à des travaux intérieurs importants, cette église permettra, au-delà des activités de culte, de proposer aussi des animations musicales dans un quartier qui n'en a jamais connu.

Près de 1000 personnes à l'Espace Delacroix

Mounir Bella, Président du Conseil Municipal des enfants, a présenté ses vœux et le bilan des actions du Conseil Municipal des enfants de Saint-Maurice

Protection de l'environnement

Dans la droite ligne du Grenelle de l'environnement la ville fera porter davantage ses efforts en 2009 sur la préservation de notre environnement et la mise en oeuvre du développement durable. Tous les partenaires sont réunis, y compris la Communauté de Communes pour la réhabilitation du bras de Gravelle.
« Même si l'importance des crédits nécessaires à la rénovation de ce bras apparaît préoccupante en ces temps de pénuries d'argent public, nous espérons avancer cette année dans la requalification de cette partie de notre patrimoine. Mais, je vous le promets, j'y organiserai un concours de pêche ! » a annoncé le Sénateur-Maire. 2008 avait vu la très belle réalisation par la Ville de Paris d'une piste cyclable le long de l'avenue de Gravelle. En 2009, c'est l'arrivée de Velib' dans les communes périphériques de Paris et donc à Saint-Maurice. La Ville marque ainsi sa volonté de privilégier de nouveaux moyens de transport plus écologiques.

Lutter contre le bruit

2009 verra le démarrage de la deuxième tranche des écrans antibruit depuis la passerelle de Charentonneau jusqu'à l'échangeur des Canadiens. Le Conseil Régional vient d'individualiser 8 millions d'euros pour cette opération en partenariat avec Maisons-Alfort. La réalisation de la résidence de services rue de Maréchal Leclerc (face à la médiathèque) va valoriser le quartier et assurer une véritable protection contre les bruits de l'autoroute A4. *« Mon objectif à terme, vous le savez, est de protéger tout Saint-Maurice des bruits de l'autoroute. Il reste encore beaucoup à faire au niveau des échangeurs des Canadiens et aussi sur le quai de la République mais des projets sont d'ores et déjà à l'étude. »* a annoncé Christian Cambon.

Intercommunalité

Depuis quatre ans, les deux Villes de Charenton et Saint-Maurice se sont associées en intercommunalité pour mettre en commun des compétences qui devenaient plus lourdes à gérer pour chaque Ville. L'emploi, l'action culturelle avec les théâtres et des domaines plus techniques, comme la gestion des déchets ou de l'énergie, ont apporté suffisamment de résultats positifs pour franchir maintenant une nouvelle étape. Depuis le 1er janvier, toute l'activité culturelle est gérée par la Communauté de Communes Charenton-Saint Maurice. Les deux conservatoires et les bibliothèques, qui restent bien évidemment chacune à leur place, vont travailler plus étroitement ensemble pour offrir de nouveaux services à la population.

Saint-Maurice a enregistré la seconde plus forte progression du département du Val-de-Marne en terme de nombre d'habitants. La population a augmenté de plus de 7 %, soit 14 691 Mauritiens au 1er janvier 2006. C'est le signe que la qualité de vie à Saint-Maurice est appréciée.

Dossier du mois : le développement durable

Protection et mise en valeur de l'environnement

Le projet de loi Grenelle 1 fixe les objectifs et propose des actions afin de lutter contre le changement climatique, de protéger et restaurer la biodiversité et les milieux naturels et de mieux prévenir les risques pour l'environnement et la santé. Il vise à assurer ainsi une croissance durable qui ne compromette pas l'avenir des générations futures. Il impose que les politiques publiques promeuvent un développement durable en conciliant protection et mise en valeur de l'environnement, développement économique et progrès social. Parmi les grands principes affirmés par le projet de loi figurent ainsi la reconnaissance appuyée de l'urgence écologique, l'impératif d'une diminution des consommations en énergie, eau et autres ressources naturelles, et la nécessité de préserver les paysages.

La Ville doit tenir compte dans les décisions qu'elle envisage des conséquences de celles-ci sur l'environnement, notamment de leur part de responsabilités dans le réchauffement climatique et de leur contribution à la préservation de la biodiversité. Justifier également de manière explicite les conséquences que ces décisions peuvent le cas échéant y porter.

Les objectifs du projet de loi Grenelle 1 :

> Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES)
> Encourager une société sobre en énergie
> Construire des villes durables (encouragement des collectivités territoriales à réaliser des éco-quartiers)
> Organiser l'action en faveur de la biodiversité
> Réduire drastiquement l'émission et la dispersion dans les milieux des polluants connus pour leur caractère nocif sur la santé
> Développer des transports urbains durables
> Les collectivités territoriales, acteurs essentiels de l'environnement et du développement durable

Ce que la Ville a déjà mis en place

✔ **Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) : moins 20 % d'ici à 2020, « facteur 4 » de 1990 à 2050 :**

> Utilisation de bennes à gaz pour la collecte des ordures ménagères
> Installation d'horodateurs à énergie solaire
> Réalisation de terrasses plantées
> Recours à des énergies diversifiées et conjugaison des isolations thermiques et acoustiques pour l'espace des Arts et des Sports
> Utilisation de lampes basses consommation pour l'éclairage public
> Suppression progressive des ampoules pour les illuminations de Noël au profit de LED
> Choix des véhicules du garage municipal

Benne à gaz

Isolation par des terrasses plantées

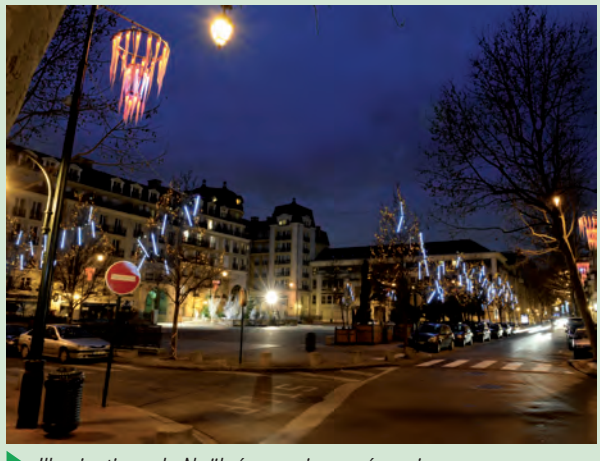

Illuminations de Noël, économies en énergie

✔ Organiser l'action en faveur de la biodiversité :

> Convention de superposition de gestion sur le chemin de halage (circulation piétonne et piste cyclable)
> Développement des espaces verts récompensés par 2 fleurs et réalisation du square Jean Biguet
> Lancement du projet de réhabilitation du bras de Gravelle

Davantage d'espaces verts

Un réseau de pistes cyclables

✔ Réduire drastiquement l'émission et la dispersion dans les milieux naturels des polluants connus pour leur caractère nocif sur la santé :

> Mise en place du tri sélectif, du service planète...
> Projet de réalisation de protections phoniques (phases 1 et 2)
> Abandon des produits toxiques pour le traitement des espaces verts
> Adhésion au syndicat Marne Vive

Service de récupération (huiles, piles...)

Protection phonique contre le bruit de l'A4 /A86

✔ Développer les transports urbains durables

> Prolongation de la ligne 111 jusqu'à Terroirs de France
> Adhésion à l'association ORBIVAL
> Encouragement de nouveaux modes de déplacement : Vélib', Voguéo...

Prolongation de la ligne 111 pour faciliter l'utilisation des transports en commun

Voguéo, nouveau mode de transport sur la Marne

✔ Les collectivités territoriales, acteurs essentiels de l'environnement et du développement durable :

> Formation des élus sur le développement durable

Jeunes, inscrivez-vous pour participer au chantier d'apprentissage à Madagascar

Pour la 5éme année consécutive, les villes de Saint-Maurice et Charenton-le-Pont recherchent des jeunes bénévoles pour s'occuper des enfants du centre Bétania d'Ankasina à Madagascar du 4 au 29 août. Ce centre accueille chaque jour 500 enfants issus des quartiers les plus défavorisés de la capitale Malgache.

Ce chantier d'apprentissage est réalisé en collaboration avec les Services Jeunesse des villes de Charenton et Saint-Maurice qui souhaitent poursuivre les actions engagées depuis l'été 2005 en impliquant **dix jeunes âgés de 16 à 25 ans** dans une action de solidarité internationale. Les jeunes sélectionnés vivront une expérience enrichissante où ils découvriront la vie en communauté et une culture différente.

Les dates à retenir :
> Date d'inscription : avant le 10 mars.
> Date du chantier d'apprentissage : du 4 au 29 août.

Les missions du chantier d'apprentissage :
> Mettre en place des activités ludiques et éducatives en collaboration avec l'équipe pédagogique Malgache.
> Mener des actions en matière d'hygiène et de santé.
> Rénovation de bâtiment.

Infos pratiques

>Pour tout renseignement contactez :
Sophie Beauvillier au 01 45 18 80 50 ou au 06 25 78 70 28.
Les dossiers d'inscription sont à retirer dés à présent et à remettre **avant le 10 mars 2009** auprès de Sophie Beauvillier (mairie de Saint-Maurice – 55, rue du Maréchal-Leclerc) ou à l'AJIL (27 rue du Maréchal-Leclerc. tél : 01 45 18 81 83) ou au G.A.J (Maison Communale 6, place Montgolfier au 1er étage. Tél : 01 48 89 86 09).

Faites découvrir votre métier à des collégiens au 5ème Carrefour des métiers au Collège Edmond Nocard - Samedi 7 février de 9h à 12h

Venez faire partager votre expérience professionnelle auprès de jeunes collégiens qui cherchent leur voie et donnez leur envie de faire votre métier.

Organisée par le Service Jeunesse en collaboration avec le collège Edmond Nocard et le pôle emploi de la communauté des communes de Charenton le Pont – Saint Maurice, cette rencontre entre des professionnels et des collégiens a pour objectifs de permettre aux collégiens de découvrir différents métiers et de les aider à faire des choix pour leur orientation professionnelle.

Contactez le Service Jeunesse du mardi au samedi de 14h à 19h :
• Titiane à GAJ, 133 rue du Maréchal Leclerc au 01-45-18-81-50.
• Hicham à l'AJIL, 27 rue du Maréchal Leclerc au 01-45-18-81-83.
Ou par mail : jeunesse@ville-saint-maurice.fr

Partez skier !

Le service jeunesse souhaite organiser un séjour ski pour les Mauritiens de 13 à 17 ans.
Si ce projet vous intéresse, contactez le Service Jeunesse du mardi au samedi de 14h à 19h :
• Titiane à GAJ, 133 rue du Maréchal Leclerc au 01 45 18 81 50.
• Christian à l'AJIL, 27 rue du Maréchal Leclerc au 01 45 18 81 83.

Une soirée pour remercier les jeunes qui s'impliquent sur la Ville

Jeudi 18 décembre dernier, les comités des fêtes du quartier du Pont et du Plateau ainsi que l'association Meilleur Avenir ont organisé une soirée autour d'un buffet à l'Ajil pour remercier les jeunes qui s'étaient impliqués dans l'organisation et le déroulement de la fête de la Saint-Maurice.

Le Téléthon

Les Mauritiens se mobilisent

Les 6 et 7 décembre dernier, les Mauritiens ont répondu présents en organisant et en participant à de nombreuses manifestations dans toute la ville. Les dons récoltés permettront de lutter contre les maladies neuromusculaires et génétiques rares.

Conférence du Professeur CESARO.

Défilé des voitures de collection de l'association Vincennes en Ancienne, place Montgolfier.

Vente de livres à la médiathèque.

Bravo à l'équipe du Téléthon !

Vente d'objets divers par l'association des locataires « meilleur avenir »

Animations sur la place Montgolfier.

Vente de travaux manuels au marché par le club Diamant.

Dès le 5 décembre, la mobilisation au profit du Téléthon a commencé à Saint-Maurice avec le défilé des voitures anciennes proposé par l'association Vincennes en Ancienne dans l'enceinte de l'Hôpital National. Elle s'est poursuivie, le 6 décembre, aux quatre coins de la ville où des manifestations étaient organisées pour tous les goûts et tous les âges : ventes de livres par le Club Diamant à la médiathèque, ventes diverses sous les arcades de la rue du Maréchal Leclerc par l'association des locataires, « Meilleur Avenir », animations place Montgolfier et conférence du Professeur Cesaro salle Louis Jouvet. Le 7 décembre, des ventes d'objets manuels ont eu lieu au marché Emile Bertrand.

7684 € collectés

Un grand merci aux partenaires Mauritiens qui se sont mobilisés pour que cette 22ème édition du Téléthon soit une réussite !

Emploi

Convivial et chaleureux, cet espace est ouvert tous les matins de 9h à 12h, du lundi au vendredi
Sans rendez-vous
55, rue du Maréchal Leclerc – Saint-Maurice
Tel : 01 45 18 80 68

Un nouvel Espace Emploi pour 2009

Situé au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, cet espace emploi a fait peau neuve. Dorénavant, un cadre plus accueillant vous permet de vous concentrer sur votre recherche d'emploi et de formation. Pour la nouvelle année 2009, un ordinateur supplémentaire équipé du pack office et internet s'ajoute aux deux autres ordinateurs déjà existants.

De nombreux moyens sont mis à disposition du public : un accompagnement personnalisé, des offres d'emplois des partenaires de la Ville, 3 ordinateurs avec le pack office connectés à internet, la presse quotidienne, 2 téléphones, 1 imprimante, 1 fax et la possibilité de prendre un petit café !

Des chiffres clés :

La fréquentation de l'espace emploi de Saint-Maurice

> 1540 personnes accueillies en 2007

> 1320 personnes accueillies en 2008 (de janvier à novembre)

> Une moyenne de 10 appels téléphoniques par jour. Ces appels portent davantage sur des questions d'économie comme la recherche de locaux, la liste des entreprises du territoire, des créateurs d'entreprise… Pour la recherche d'emploi, les personnes préfèrent se déplacer directement.

Une conférence qui sensibilise sur les valeurs du développement durable

Mardi 9 décembre dernier, plus d'une soixantaine de personnes ont participé à la conférence du Club Gravelle Entreprendre sur le thème du Développement Durable et de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise, comment en faire un levier de performance pour votre entreprise ?

Trois dirigeants associatifs ont présenté des cas pratiques d'entreprises ayant mis en œuvre des actions innovantes et efficaces pour répondre à leurs enjeux. Charles-Benoit Heidsieck, Président-Fondateur de l'association Le Rameau, a introduit les quatre leviers complémentaires de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (économique, social, environnemental et sociétal). Charles Magnier, Directeur Général de l'ONG PrioriTerre, a présenté une vision dynamique sur le management et le développement durable. Jean-Marie Clément, Directeur de la Table de Cana, a expliqué comment l'insertion peut à la fois répondre aux problèmes de société et créer de la synergie entre des entreprises. Ces interventions ont permis de rappeler les valeurs du développement durable : la responsabilité, la solidarité et l'innovation.

8 % de la population de Saint-Maurice seront recensés entre le 15 janvier et le 21 février 2009

A Saint-Maurice, si votre logement appartient à l'échantillon recensé cette année, vous allez prochainement recevoir les questionnaires du recensement. Tout le monde n'étant pas interrogé la même année, il se peut que vous soyez recensé cette année et qu'un membre de votre voisinage ne le soit pas. Ainsi, à partir du jeudi 15 janvier 2009, les 3 agents recenseurs, Dahbia Kabouche, Yannick Bertrand et Josseline Babenko, sont identifiables grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent leur photographie et la signature du maire. Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez également les retourner directement à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee. Les questionnaires doivent être remis à l'agent recenseur ou retournés à la mairie ou à l'Insee au plus tard le 21 février 2009. Ces questionnaires sont confidentiels.

Pour savoir si vous êtes recensé cette année, ou pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez votre mairie au : 01 45 18 82 24.

Josseline Babenko, Yannick Bertrand et Dahbia Kabouche sont vos trois agents recenseurs

Les résultats de l'enquête de recensement de 2004 à 2008
À Saint-Maurice, la population légale en vigueur à compter du 1er janvier 2009 est de **14 691habitants.** *Sources : Insee*

Balade touristique à Saint-Maurice

Connaissez-vous vraiment votre Ville et l'Histoire Architecturale de ses édifices ? Dorénavant, vous trouverez deux nouveaux panneaux touristiques vous permettant de comprendre l'évolution du Moulin de la Chaussée (Place Jean-Jaures) et des Hôpitaux de Saint-Maurice, ce dernier étant placé devant l'entrée principale de l'Hôpital National de Saint-Maurice (14, rue du Val d'Osne).

Infos travaux

▼ Travaux devant le nouvel Espace des Arts et des Sports

Des travaux de voirie auront lieu de mi-janvier à mi-février devant l'Espace des Arts et des Sports, à hauteur du 30 bis, rue du Maréchal Leclerc. Ces travaux sont destinés à sécuriser l'accès des élèves, en créant une zone de stationnement exclusivement réservée aux cars et aux véhicules municipaux. Une restriction de la circulation routière et une limitation de vitesse seront nécessaires.

▼ À partir du 2 février : Restauration intérieure de l'église communale de Saint-Maurice pour une durée de 7 mois.

Infos tri sélectif

▼ Pour mieux recycler vos déchets dès le 6 février 2009

A la place du samedi, la collecte sélective pour les bacs jaunes se fera les vendredis (de 7h à 12h).
Jours de collectes sélectives :
Les bacs jaunes multi matériaux (emballages et journaux) tous les mardis et les vendredis matin (de 7h à 12h).
Les bacs verts (verre) tous les mardis matin (de 7h à 12h).

Le Sport

Les ballons de Noël

Dimanche 14 décembre, plus de 300 petits Mauritiens ont tapé la balle toute la journée. Différentes activités autour du ballon étaient proposées et les jeunes ont participé à tous les ateliers. Les meilleures équipes ont été médaillées à la fin des rencontres et les parents ont eu le plaisir de rentrer en piste pour se mesurer à leurs enfants dans un lancer de balle !

La magie des contes de Noël

Samedi 6 décembre, petits et grands ont été séduits par les contes de Noël présentés par la conteuse du Vent d'Avril au centre municipal des sports.

L'agenda sportif

- Stage de danse orientale

Dimanche 1er février de 14h à 17h
Au centre municipal des sports (salle de danse)
Ouvert aux débutantes et intermédiaires à partir de 15 ans
Tarif : 25 euros pour les adhérentes et 30 euros pour les non adhérentes
Date limite d'inscription : le 30 janvier 2009
Renseignements et inscriptions :
ALLO SPORT 01 45 18 82 50

- Stage de Février

Thème : le cirque
Du 16 au 20 février
Au centre municipal des sports
Pour les enfants de 7 à 11 ans adhérents à l'école des sports
Renseignements et inscriptions :
ALLO SPORT 01 45 18 82 50

Bienvenue à vos nouveaux commerçants et services

Prolytec : architecture d'intérieur

Bureaux : 18, avenue des Canadiens - 94410 Saint-Maurice
Tél : 01 48 85 54 80 / Fax: 01 48 85 62 98
Email: info@prolytec.com
Site internet : http://www.prolytec.com
Siège social: Envoi courrier
12, rue des Réservoirs - 94410 Saint-Maurice

26ème Salon des Arts

Du Vendredi 6 février au Dimanche 15 février

Invités d'honneur : Christian DAGONET, Michel IGNAZI, Michel KING, aquarellistes Nadine ENAKIEFF, sculpteur
Vernissage le 6 février 2009 à 19h30

Espace Delacroix
27, rue du Maréchal Leclerc – 94410 Saint-Maurice
Horaires d'ouverture de 14 à 19 h

Spectacle de théâtre musical : Ouvrons Les Guillemets

Vendredi 30 Janvier à 20h30 – entrée libre

M'sieur Offenbach ou les souvenirs d'Alfred, garçon de café du Second Empire, écrits et joués par Bernard Lyautey, comédien. Dans un café, Alfred installe ses tables et raconte Offenbach, son accent, sa silhouette et la vie Parisienne…

Médiathèque Eugène Delacroix
29, rue du Maréchal Leclerc – 94410 Saint-Maurice
Renseignements : 01 45 18 81 71

Concert des jeunes artistes

Jeudi 5 février à 19h

Auditorium du conservatoire
30 bis, rue du Maréchal Leclerc – 94410 Saint-Maurice
Renseignement : 01 45 18 81 55

New York Christmas par l'Orchestre National d'Ile de France, un succès !

Samedi 20 décembre dernier, l'Espace Delacroix a fait salle comble. Léonard Bernstein, le compositeur français le plus aimé des Américains, a su donner le chic symphonique au clinquant de la comédie musicale de Brodway.

Les livres du mois à la médiathèque

Loin de Chandigarh
Tarun J Tejpal

Le narrateur vit un amour passionné depuis 15 ans avec Fizz sa femme, amour où demeure, malgré le temps, un désir ardent. Un jour, ils vont acheter une maison en montagne et découvrir le secret de l'ancienne propriétaire Catherine, morte depuis longtemps mais qui ne laissera plus de paix au héros et va le hanter jusqu'à anéantir en lui tout désir… Dans ce récit foisonnant se juxtaposent deux récits et deux Indes. Le premier est celui de la vie du journaliste avec Fizz dans une Inde moderne ; le second revisite 40 ans de l'histoire de l'Inde à travers la vie de Catherine exilée en Inde par amour. Si le narrateur nous balade ainsi dans une Inde des dernières décennies, celle d'une double culture rationnelle et mystique à la fois, avec humour et fantaisie, il s'interroge avant tout sur le désir, les voluptés de l'amour et ses attentes et sur les désillusions. Cette fresque sur l'Inde ancienne et moderne est portée par une écriture forte à l'érotisme puissant.

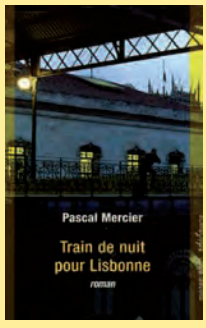

Train de nuit pour Lisbonne
Pascal Mercier

Grégorius, professeur de langue morte au lycée de Berne et érudit notoire, semble aussi terne et vivant que ce qu'il enseigne… jusqu'au jour de sa rencontre avec une mystérieuse femme portugaise d'une part et de sa découverte d'autre part, d'un livre écrit par un médecin portugais. Grégorius quitte alors sa vie et prend le train de nuit pour Lisbonne à la recherche de Prado. Il quitte sa vie pour mieux se réconcilier avec lui-même et se trouver à travers la vie d'un autre, mort pourtant depuis longtemps. Dans ce roman se côtoient le vivant et le mort, la quête de l'un et les écrits de l'autre dans une magnifique et bouleversante histoire. On savoure les mots, on les relit avec plaisir et on prendrait bien ce train pour : " Réfléchir sur ce qu'on voudrait en réalité… Ne pas se manquer soi-même. "

Libre expression des listes représentées au Conseil municipal

Cette tribune est placée sous l'entière responsabilité de ses auteurs

Bonne et heureuse année 2009 !

Il y a neuf mois, les Mauritiens et les Mauritiennes ont renouvelé massivement leur confiance à Christian Cambon et à son équipe. Cette confiance est un formidable encouragement pour poursuivre l'action de l'équipe municipale dont l'ambition est de faire de Saint-Maurice, une commune où il fait bon vivre et où l'on se sent bien.

Vivre en Ile-de-France, c'est agréable mais c'est souvent difficile : des logements chers, des transports et des déplacements compliqués, des emplois éloignés du lieu d'habitation, la solitude ou le sentiment de déracinement. C'est contre tout cela que nous voulons lutter et agir pour améliorer votre quotidien et votre qualité de vie à Saint-Maurice. L'année qui vient de s'achever a été rude. Les conséquences de la crise financière mondiale vont se faire sentir et ce, malgré le plan de relance pour l'économie française initié par le Président de la République. A Saint-Maurice, nous souhaitons dans le cadre de nos compétences et de nos moyens, tout mettre en œuvre pour soutenir l'activité économique, préserver nos emplois et venir en aide aux plus faibles et à ceux qui sont touchés par la crise, notamment avec le pôle emploi intercommunal de Charenton /Saint-Maurice, la mission locale ou la maison de l'emploi, … Afin de préserver le pouvoir d'achat des Mauritiens et des Mauritiens, nous avons décidé de ne pas augmenter les impôts communaux en 2009, tout en maintenant un effort important d'investissements pour offrir des services publics locaux de qualité. En 2009, nous allons poursuivre nos actions pour que notre commune soit plus belle, plus solidaire et plus attractive. Nous voulons aussi une ville plus respectueuse de son environnement, plus facile à vivre et plus sûre. Vous pouvez compter sur la mobilisation de toute l'équipe municipale qui plus que jamais en ce début d'année 2009 est à votre service.

L'équipe municipale de Christian Cambon vous souhaite une bonne et heureuse année 2009.

Fabrice MORENON
Maire-adjoint
Liste Union pour Saint-Maurice
contact@unionpoursaintmaurice.fr

Saint-Maurice Info

Magazine édité par la direction de la communication de la ville de Saint-Maurice
55, rue du Maréchal Leclerc - Tél. : 01 45 18 82 10 - www.ville-saint-maurice.com

Rédaction/Coordination : Caroline Boichot - **Maquette :** Geoffrey Bénard
Photographe : Service Communication - J.P Lenay - G.Ledig
Impression : Desbouis Grésil - **Dépot légal :** À parution

En 2009, combatifs et responsables pour le bien de tous !

Le début d'année est l'occasion de former des vœux. Nous souhaitons donc à tous les Mauriciens une heureuse année 2009. Cette année s'annonce sombre, difficile et le gouvernement ne semble rien faire pour inverser la tendance, au contraire ! La crise qui commence à nous toucher ne fait que commencer, ceux qui ont le moins seront les plus durement frappés. Au sein du Conseil Municipal, nous nous battons pour que l'action de la Ville aille en priorité vers les plus exposés, même si d'autres dépenses doivent être réduites pour ne pas creuser de déficit. Pour l'instant, nous n'avons pas été entendus. Avec votre soutien, nous y arriverons. Cette période est également celle des bonnes résolutions. Le groupe de gauche Energies Nouvelles n'y échappe pas ! Notre bonne résolution est de rendre compte directement devant vous, Mauriciens de tous âges, de tous quartiers, chaque année, de ce que nous avons fait en votre nom. Nous ne sommes que les dépositaires de votre espoir de changement, de justice et de vie meilleure. Nous nous adresserons à vous au printemps, à la fin de notre première année de mandat, pour expliquer et débattre avec vous des choix qui ont été fait. Encore une fois, une très bonne année à toutes et tous, pleine de santé et de joies pour vous et vos proches.

Arieh ADIDA

Patricia RICHARD

Claude NICOLAS

Pour le groupe d'opposition de gauche Energies nouvelles
energiesnouvelles94@gmail.com

Année 2009 : cadeaux et promesses… Nous resterons vigilants !

Les élus Nicole Martin, Tierry Vimal
et l'ensemble de la liste Innover et Construire au Centre
Vous présentent leurs meilleurs voeux pour 2009

Thierry VIMAL

Nicole MARTIN

Groupe Innover et Construire au Centre
innoveretconstruire@gmail.com

Nos anciens

Cette année encore, vous étiez nombreux au repas de Noël des Anciens le mardi 16 décembre.

C'est toujours un immense plaisir de voir à quel point ce rendez-vous semble important pour nos seniors et combien ils semblent heureux de partager ce moment de joie, de fête et d'émotion.
A cette occasion le Maire a félicité Madame et Monsieur Brisson qui fêtaient leurs noces de diamant ainsi que Madame et Monsieur Cauchefer qui fêtaient quant à eux leurs noces d'or.

NOCES D'OR
M. René Cauchefer et son épouse, Mireille Cauchefer

NOCES DE DIAMANT
M. Raymond Brisson et son épouse, Jeannine Brisson

L' agenda de vos sorties

- **Atelier Théâtre**

Salle Georges Guyon - 18 bis, rue Adrien Damalix
Pour toute information complémentaire, contactez :
Le Service Animation et Retraités au : 01 45 18 80 57

- **Atelier Patchwork - le 20 janvier**

Salle Georges Guyon - 18 bis, rue Adrien Damalix
Fabrication d'une pochette en tissus

LES INTER-FOYERS

Résidence de Presles	Club des Canotiers
Lundi 26 janvier	Lundi 19 janvier
Lundi 9 février	Lundi 2 février

La Ville met un car à votre disposition pour vous rendre au cimetière
Le jeudi 5 février
Départ à 14h et retour 15h15
Le circuit du car est le suivant :
rue du Val d'Osne (devant l'église) - Mairie -
Arrêt de bus Passerelle de Charentonneau devant l'école de Gravelle - Résidence de Presles et résidence Arcadie.

Infos pratiques

>Pour tout renseignement complémentaire contactez : Sophie Beauvillier ou Sandrine Kadoche
Tel : 01 45 18 80 50 ou 57
Service Animation Retraités
Mairie de Saint-Maurice

Infos Pratiques

Vos prochains rendez-vous

Spectacle de théâtre musical : ouvrons les guillemets
Vendredi 30 janvier à 20h30
Médiathèque Eugène Delacroix
29, rue du Maréchal Leclerc
Saint-Maurice

Concert des jeunes artistes
Jeudi 5 février à 19h
Auditorium du conservatoire
30 bis, rue du Maréchal Leclerc
Saint-Maurice

Conseil Municipal
Jeudi 5 Février à 20h30
Salle du Conseil

26ème salon des Arts
Du vendredi 6 février au dimanche 15 février
Vernissage le 6 février à 19h30
Espace Delacroix
27, rue du Maréchal Leclerc
Saint-Maurice

Carrefour des métiers au collège Edmond Nocard - Saint-Maurice
Samedi 7 février de 9h à 12h

Conférence sur la précocité
Jeudi 5 février à 20h30

Qu'est-ce qu'un enfant intellectuellement précoce ? Comment le détecter ? Quelques pistes pour les aider ?
Cette conférence sera animée par Daniel le Roch, Vice Président de l'AFEP (Association Française pour les Enfants Précoces).
Elle est organisée par l'Association Générale des Familles de Saint-Maurice en partenariat avec l'Association des Familles de Charenton-Le-Pont.
Salle Louis Jouvet – 14, rue Paul Verlaine à Saint-Maurice.

Etat civil

Naissances :

Maximilien SACOUMAN – Alaa GHOURABI – Kayona DANGANA Christian KORTCHAK – Cyane SIMON – Hoo-Djoo WOZNIAK – Violette CABRERA Alice VILLET – Gabriel LÉVY.

Mariages Novembre :

Marie-Claire NGUYEN et Jean-Marie QUENAULT.

Décès :

Jean-Paul JACQUIER – Roger, Charles HÉLARD – Paul, François FRANK Madjid BAREK – Gilbert SAMOUN – Roger MAUPAS – Aimée BONANSEA veuve HERGAT – Lucia, Victoria KOSNIK AIZPITARTE.

Permanence de votre Député
Michel Herbillon tiendra ses permanences à la mairie de Saint-Maurice, **jeudi 22 janvier à partir de 18h.**

→ Pharmacies de garde

Dimanche 18 Janvier
>KRIEF
54, rue de Paris
94220 Charenton
Tél.: 01.43.68.01.41

Dimanche 25 Janvier
>KEULEYAN
67, rue de Paris
94220 Charenton
Tél.: 01.43.76.35.32

Dimanche 1er Février
>AUGER
ccal Bercy 2
94220 Charenton
Tél.: 01.49.77.56.56

Dimanche 8 Février
>BERNHARD
68, bis rue de Paris
94220 Charenton
Tél.: 01.43.68.00.38

Dimanche 15 Février
>MONDOT
2, rue du Général Leclerc
94220 Charenton
Tél.: 01.43.68.03.97

Dimanche 22 Février
>MORTILLARO
58, bis quai des Carrieres
94220 Charenton
Tél.: 01.43.68.43.50

Urgences médicales le soir, le week-end et les jours fériés, ayez le reflexe **SAMI :** appelez le **15**
Horaires : du lundi au vendredi de 20h à 24h Le samedi de 14h à 24h
Le dimanche et les jours fériés de 8h à 24h